

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizra per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach 7836 / Tel. 031/382 10 10 / Fax 031/382 10 16
Internet <http://www.sab.ch> E-Mail info@sab.ch Postkonto 50-6480



Bern, 6 septembre 2016

Communiqué de presse du SAB

N° 1122

A la recherche de villages de montagne promouvant la jeunesse

Le label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir » a été conçu pour récompenser les communes qui s'engagent en faveur de leur jeunesse. Il permet de créer des liens entre les communes poursuivant le même objectif. A la fin août, il a été remis pour la seconde fois à une commune de montagne (Flühli-Sörenberg). Dès à présent, les communes intéressées ont la possibilité de s'annoncer. Elles ont jusqu'au 9 décembre 2016 pour participer à la prochaine remise du label, qui aura lieu en 2017.

L'expression « villages de montagne » est souvent associée à des problématiques comme le départ d'une partie des habitants, une offre culturelle peu étoffée et des possibilités d'emplois restreintes. Mais cette image est trompeuse. C'est d'ailleurs ce qui est ressorti d'un sondage effectué par le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), auprès de la jeunesse durant l'hiver 2014. La majorité des personnes sondées a indiqué vouloir vivre en montagne et y travailler. D'ailleurs, de nombreuses communes de montagne s'efforcent de créer des conditions favorables pour leurs jeunes. Dans ce contexte, le label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir » permet à la fois de les récompenser et d'améliorer l'image de l'ensemble des régions de montagne.

Le but du label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir » est de donner des perspectives aux jeunes et de contrer durablement leur exode. D'autre part, il doit aussi

donner un signal positif à l'intention des nouveaux arrivants, en particulier pour les familles.

Les jeunes des régions de montagne doivent avoir la possibilité de façonner leur avenir. C'est pourquoi un forum des jeunes du SAB a été lancé. Cet organe est composé de personnes provenant des communes ayant obtenu ce label. Le forum des jeunes du SAB permettra à ses membres d'exprimer leurs besoins et envies, notamment au niveau politique. Le SAB reprendra leurs desiderata, afin de les intégrer à ses actions politiques.

Enfin, le forum des jeunes du SAB est responsable d'attribuer le nouveau label aux communes de montagne. Selon la devise « Pour les jeunes – par les jeunes », ce label est exclusivement entre les mains de la jeunesse. Seules les communes s'engageant effectivement pour leurs jeunes pourront prétendre à ce label.

Pour obtenir ce label, les communes devront prouver qu'elles s'engagent en faveur des jeunes dans divers domaines. Elles doivent notamment démontrer qu'elles répondent aux exigences figurant dans notre catalogue. Des informations complètes sont disponibles sur le site suivant : www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch

Renseignements complémentaires :

Thomas Egger, Directeur du SAB
Tél. 031 / 382 10 10

Documentation complémentaire :

Lien pour le catalogue des exigences servant à déposer sa candidature :

<http://bit.ly/1jYGEd0>

Le site dédié au label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir »

www.jeunesse-en-region-de-montagne.ch

www.jugend-im-berggebiet.ch

www.gioventu-e-regione-di-montagna.ch